



REGLEMENT DE LA CORRIDA DE ROCROI

SAMEDI 14 AOÛT 2026

Article 1: L'épreuve

La 8ème édition de la Corrida de Rocroi sera organisée le Vendredi 14 août 2026, à partir de 19h00 par l'Association Rocroi Sports Nature.

Article 2: Programme

Les épreuves, à allure libre, sont ouvertes aux coureurs licenciés et non-licenciés :

- 19h00 : Courses jeunes : 500 m (nés en 2015 et après) non compétitive et non chronométrée
- 19h10 : 1 500 m (nés de 2011 à 2014) non compétitive et non chronométrée
- 19h30 : Course de 5km (nés en 2012 et avant) et 10km (nés en 2010 et avant)

Article 3: Assurance

L'organisateur est couvert par une police Responsabilité Civile Individuelle Accident et les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance. L'organisateur est couvert par une police d'assurance de Responsabilité civile Individuelle Accident, et les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur assurance de licence. Pour les autres participants non licenciés, il incombe à chacun de s'assurer personnellement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieures à la course. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel. Les coureurs renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs. Les concurrents s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

Article 4: Justificatif médical

La participation à l'épreuve est subordonnée à la présentation soit:

- D'un Parcours de Prévention Santé (PPS) disponible sur <https://pps.athle.fr/>
- D'une licence FFA / fédération française d'athlétisme
- D'une licence UFOLEP running en compétition

L'organisateur conservera 10 ans : soit la trace de la licence ou du PPS.

Les participants étrangers devront également présenter un PPS valide.

Les mineurs devront présenter une autorisation parentale.

ATTENTION: Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra

être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Article 5: Droit d'inscription

Des frais d'inscription seront demandés pour chaque course : 4 € pour le parcours de 5 km , 9 € pour le parcours de 10 km

Pré inscriptions sur le site ledossard.com.

(Frais d'annulation / remboursement : 2 € - pas d'annulation possible après le 09/08/2026)

Inscription sur place avec majoration de 2,00 € En cas d'annulation de la manifestation (sur décision de l'autorité administrative ou gouvernementale, intempéries, raisons de sécurité, force majeure), l'organisation procédera au remboursement de tous les inscrits (frais d'inscription + 1€). Aucune autre indemnité ne pourra être versée à ce titre.

En cas de défaut de certificat médical, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'inscription et procéder au remboursement suivant modalités ci-dessus.

Retrait des dossards le vendredi 14 août 2026, à partir de 18h00, devant le Bastion du Dauphin

Article 5: Catégories

ATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1991 et avant
Seniors	SE	1992 à 2003
U23 / Espoirs	ES	2004 à 2006
U20 / Juniors	JU	2007 à 2008
U18 / Cadets	CA	2009 à 2010
U16 / Minimes	MI	2011 à 2012
U14 / Benjamins	BE	2013 à 2014
U12 / Poussins	PO	2015 à 2016

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M0	1991 - 1987
	M1	1986 - 1982
	M2	1981 - 1977
	M3	1976 - 1972
	M4	1971 - 1967
	M5	1966 - 1962
	M6	1961 - 1957
	M7	1956 - 1952
	M8	1951 - 1947
	M9	1946 - 1942
	M10	1941 et avant

Article 7 : Récompenses

Récompenses aux 3 premiers scratchs Hommes / Femmes

Article n°8: Contrôle Anti-Dopage

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur notamment les articles L. 230-1 et suivant du code du sport.

L'organisateur met à disposition les installations nécessaires pour procéder au contrôle antidopage dans le respect du Décret 2007-462 du 25 Mars 2007.

Article n°9: Droit à l'image et données personnelles

Chaque participant en s'inscrivant à la course autorise le Comité d'Organisation à utiliser ou à reproduire son nom, son image, à titre gratuit, dans le cadre strict de la promotion de la Corrida de Rocroi.

Le comité d'organisation traitera les données des coureurs (identité, coordonnées,...), conformément à sa politique de protection des données personnelles. Les finalités de ces traitements ne pourront être commerciales et serviront uniquement à l'organisation des épreuves RSN. Le comité d'organisation s'engage à traiter honnêtement les données à caractère personnel précitées uniquement dans les finalités mentionnées, ainsi qu'avec la plus grande discrétion possible et ce conformément aux dispositions du règlement général de la protection des données. Elles ne transmettront ces données personnelles qu'aux destinataires ou tiers pour autant que nécessaire dans le cadre des finalités précitées pour le traitement. Chaque concurrent a connaissance de ses droits d'accès, de rectification, à l'oubli et d'opposition

Article n°10: Sécurité

Pour des raisons de sécurité, les accompagnateurs ne sont pas autorisés sur le parcours. C'est également le cas des animaux même tenus en laisse.

Radios, téléphones portable, lecteurs MP3, baladeurs ou tout autre écouteur, sont interdits aux concurrents durant toute la compétition.

Le Comité d'Organisation RSN vous souhaite une bonne course